

■ Au cœur du projet des AID figurent les stagiaires, comme personnes et comme collectif. Notre projet est tout entier orienté vers leur émancipation, professionnelle mais aussi sociale et citoyenne. Venir aux AID, c'est non seulement apprendre à maîtriser des compétences mais également se voir proposer des ressources plus globales, utiles pour trouver sa place dans la société, ou se la forger, quelle que soit sa situation personnelle.

NOTRE PROJET

■ C'est en ce sens que notre projet dépasse le cadre de la formation professionnelle : il est inséparablement politique, économique et social. Il vise le développement de compétences individuelles mais aussi la lutte pour une égalité des ressources et des droits. S'inscrivant dans le développement local, il cherche à former des citoyens acteurs de la société, notamment en rapprochant autant les stagiaires de l'emploi que l'emploi de qualité des stagiaires.

COMMENT ?

■ Pour y parvenir, la pédagogie mise en place s'ancre dans la vie des stagiaires pour leur permettre de prendre conscience de leurs ressources propres, à la fois individuelles et collectives, et de les valoriser dans des formations évolutives et connectées à leur environnement. Ces formations intègrent autant leurs besoins personnels, sociaux et matériels que leurs ressources. Orientées vers des projets collectifs concrets, elles privilégient le faire, l'agir et le partage des savoirs à partir de la richesse du groupe. Les apprentissages y sont fondamentalement transversaux et touchent les compétences personnelles, sociales et professionnelles, notamment la confiance en soi, la motivation, l'autonomie, l'écoute, le travail en équipe ou encore la prise de décision.

■ Ce faisant, les AID offrent un cadre à la fois structurant et respectueux qui permet de prendre le risque de la rencontre, de la confrontation et du projet, dont la première étape est constituée par la capacité à défendre – voire à récupérer – ses droits. C'est en effet en reprenant confiance en soi et en prenant pleinement conscience de ses droits que le stagiaire maximisera ses chances d'atteindre les objectifs professionnels d'une formation : acquisition d'expérience, réorientation, certification, retour à l'emploi, etc.

■ Les AID contribuent à l'accomplissement de ces objectifs en respectant des balises déontologiques strictes en matière de respect de la vie privée, de devoir de discrétion et de confidentialité des données. Plus largement, le projet vise à développer l'esprit critique du stagiaire et à encourager l'exercice de son libre arbitre.

AVEC QUI ?

■ Les AID tissent autour d'elles un réseau associatif dans un objectif d'efficacité pour développer leur projet de société et faire face aux pressions contraires. Cette résistance est d'autant plus efficace qu'elle s'exerce de façon collective et constructive. Cela nous permet d'offrir à tous les stagiaires qui se présentent, de manière volontaire, adressée ou contrainte, non seulement nos ressources mais aussi celles de ce réseau. En tant qu'acteurs de terrain, nous agissons comme force de propositions durables et d'innovations en termes de pédagogie, de techniques et de métiers.

■ Au-delà de ces partenariats associatifs, les AID sont connectées au monde qui les entoure, des entreprises aux institutions sociales, en passant par d'autres acteurs issus des secteurs socioculturel et éducatif notamment. Au cœur de ces liens, se trouvent l'ensemble des organisations fédérées par le MOC. Ces dernières renforcent notre capacité à proposer aux stagiaires une approche intégrée, à la fois globale et personnalisée.

■ Attachées à ce projet de société, les AID se fondent sur un principe d'autonomie afin de rester maîtres de leurs choix et pilotes de leurs actions.

■ Cette autonomie, les AID la garantissent à travers un processus de prise de décisions large et décentralisé, impliquant tous les acteurs du projet, y compris les stagiaires et les équipes. La rigueur de la gestion, de la communication et des outils méthodologiques constitue d'ailleurs une condition *sine qua non* de cette démocratisation. C'est aussi cela qui garantit le maintien d'un principe de solidarité entre les différents centres AID.

POUR ALLER OÙ ?

■ Comme tout projet de transformation sociale, celui des AID est en tension permanente entre les exigences d'efficacité de l'administration et l'horizon d'émancipation individuelle et collective. L'objectif de la présente charte est de permettre d'arbitrer ces tensions et de répondre de manière créative et rigoureuse aux défis de la gestion quotidienne tout en faisant vivre nos idéaux.